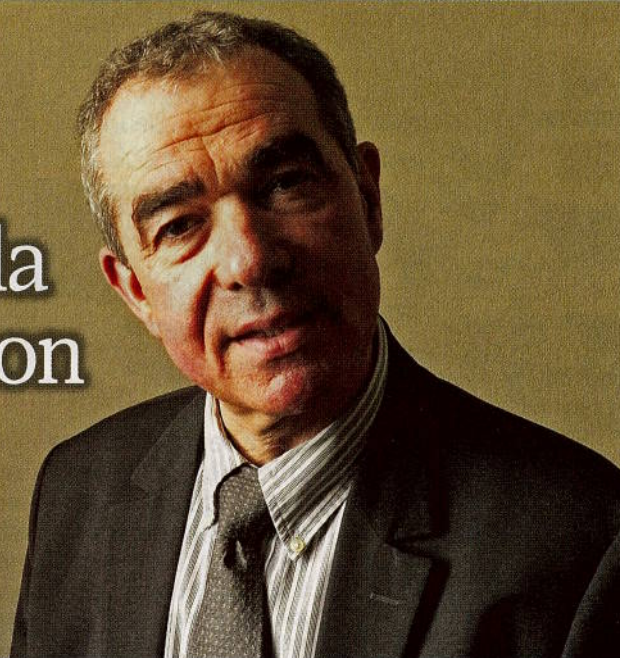


Ils le disent...

[L'INVITÉ] Daniel Sauvaitre, arboriculteur à Reignac, en Charente, a porté plainte contre les producteurs de l'émission « Manger peut-il nuire à notre santé », diffusée le 16 février 2011 sur France 3.

« Arrêtons la manipulation d'images »



« La journaliste n'est pas venue me voir »

► Au début de l'émission

« Manger peut-il nuire à la santé », diffusée sur France 3 le 26 février, on voit Isabelle Saporta monter dans sa voiture pour venir visiter mon verger qu'elle traite d'« industriel ». Sauf que je n'ai jamais vu cette journaliste chez moi. Les images montrées ont été tournées en 2009 par deux autres journalistes, qui se posaient une autre question : Quelle agriculture va permettre de nourrir neuf milliards d'individus en 2050 ?

Ces images ont été recyclées dans l'émission du 26 février, avec un commentaire en voix off et des mots choisis pour caricaturer et faire peur. En 2009, les journalistes avaient filmé une pulvérisation de carpovirusine, produit labellisé en agriculture biologique contre le carpocapse. La voix off rebaptise cette pulvérisation d'« épandage de virus ».

En 2009, j'avais pourtant détaillé mes interventions et je les ai comparées aux traitements bio. Contre les insectes

et les acariens, nous n'utilisons pratiquement plus de produits phytosanitaires de synthèse, ce qui n'est pas le cas encore pour la protection contre les pucerons entre avril et mai. Les journalistes n'ont rien repris de ces explications. L'émission donne l'impression que je traite au maximum, alors que je suis dans la démarche PFI, production fruitière intégrée.

« La pomme ne vient pas de chez moi »

Mais le pire était à venir. La journaliste affirme avoir fait analyser mes pommes et un expert a parlé de l'usage d'un produit interdit. Ces deux affirmations sont fausses. La pomme analysée ne vient pas de chez moi. J'ai porté plainte en référé contre France Télévisions et *Le Nouvel Observateur*, qui a repris les propos d'Isabelle Saporta, pour empêcher les futures diffusions du reportage.

« Seulement un ticket de caisse »

La seule preuve avancée est le ticket de caisse

d'un magasin que je livre de temps à autre. Mais il ne s'agit pas de mes pommes. Ensuite, l'expert autoproclamé dénonce, à la lecture de l'analyse, la présence de traces de carbendazime. C'est un produit interdit d'utilisation, mais sa présence peut résulter de la dégradation de produits autorisés. Les résultats de l'analyse sont conformes à la réglementation en vigueur. **Une infirmière** de mes clientes m'a rapporté des pommes achetées au marché. Malgré les préjugés subis, j'ouvrirai à nouveau ma porte aux journalistes, même si notre réalité est plus complexe que ces messages de peur qui font de l'audience. Les agriculteurs ne peuvent pas affronter seuls ces mises en accusation. Il est urgent de redonner confiance à la parole des scientifiques auprès des consommateurs.

Propos recueillis par Marie-Gabrielle Miossec

Daniel Sauvaitre est le responsable de l'Association nationale pommes poires.

LA PRESSE EN PARLE

Le pouvoir énergétique des plantes a de l'avenir

FT FINANCIAL TIMES
D'après le « Financial Times » du

21 mars, les plantes seraient la seule alternative viable au pétrole sur le long terme. Pour accréditer cette thèse, le quotidien cite les 680 millions de dollars que BP vient d'investir dans le contrôle d'un des principaux producteurs d'éthanol brésiliens. Ce qui laisserait penser que le marché est maintenant bien établi, en tout cas outre-Atlantique, où production et consommation semblent plus à l'unisson qu'en Europe.

Fermes verticales en ville

Bientôt il n'y aura plus assez de terres agricoles disponibles selon « *Courrierinternational.com* ». Des tours consacrées à l'agriculture

pourraient être construites en ville. Une ferme verticale de trente étages coûterait 154 millions d'euros. Elle équivaldrait à 970 ha et nourrirait quelque 50 000 consommateurs. Une tour de cinq étages est en projet à New-York pour un coût de 15 M€ à 23 M€. Détroit ou Bombay encouragent déjà l'agriculture urbaine, mais sur des friches industrielles, des jardins et terrasses.

Le bérêt des bergers sauvé par l'Otan

la Croix L'usine de fabrication des bérêts béarnais va pouvoir développer sa production locale à Oloron-Sainte-Marie. Selon « *La Croix* » du 18 mars, l'Otan vient d'homologuer les bérêts de qualité de l'entreprise BeateX, la dernière entreprise à n'avoir pas délocalisé sa production en Chine. BeateX pourra équiper les armées des pays membres de cette organisation. Quinze emplois ont été créés dans cette usine, détentrice d'une tradition qui menaçait de disparaître il y a seulement cinq ans. Les bergers, mais aussi les passionnés de mode, pourront continuer à se couvrir de bérêts *made in France*.